



Déclaration liminaire au CTM du 6 octobre

PLF 2015

« Un effort d'une ampleur inédite »... pas pour tout le monde !

Mesdames, Messieurs, Messieurs les Ministres

La présentation du Projet de Loi de Finances nous donne l'opportunité de réaffirmer au sein du comité technique ministériel que les enjeux économiques et financiers concernent bien tous les citoyens, tous les salariés et donc les organisations syndicales et singulièrement la CGT. Il n'y a donc pas d'un côté les ministres qui seraient seuls compétents et légitimes à parler de stratégie économique et de l'autre les organisations syndicales qui devraient se cantonner dans l'exercice de défenses des seuls droits et garanties du monde du travail.

Parce que les choix économiques impactent le quotidien des agents de Bercy et ceux des établissements économiques et financiers, parce que ce sont eux les experts du travail au quotidien, parce que ce sont eux qui sont en première ligne face aux citoyens excédés par les inégalités qui ne cessent de croître (8,5 millions de français vivent sous le seuil de pauvreté), je vais plus particulièrement insister en propos liminaires sur quelques points de vos interventions et les élus et experts ici présents compléteront en séance.

Premier point :

« la réduction du déficit structurel par des économies en dépenses, qui doivent permettre de ramener le déficit public sous la barre des 3 % en 2017 »

Selon le Rapport 2014 du collectif pour un Audit Citoyen de la dette : Les 2000 milliards d'euros ne sont pas le fruit de dépenses excessives mais bien de privilèges accordés au plus aisés et aux marchés financiers.

C'est tout d'abord l'État qui s'est privé de recettes importantes en allégeant la fiscalité des ménages les plus aisés et celles des grandes entreprises (- 5 points de PIB en trente ans). Si le niveau de recettes avait été maintenu, la dette de l'état serait inférieure aujourd'hui de plus de 20 points de PIB (chiffre concordant avec les estimations du rapport 2010 champsaur / Cotis). C'est aussi, parce que L'État et autres administrations publiques, ne pouvant plus emprunter auprès de la banque centrale, ont emprunté auprès des marchés financiers à des taux dépassant le taux de croissance (années 85/95). Si dans la période l'emprunt avait été possible à un taux de 2 %, la dette publique serait inférieure de 25 points de PIB.

En combinant ces deux hypothèses le ratio dette publique / PIB aurait dû s'établir en 2012 à 53 %.

Le problème est donc de se poser les bonnes questions car il y a la bonne et la mauvaise dette. La mauvaise c'est celle qui nourrit la dictature des marchés financiers et les inégalités, la bonne est celle qui finance l'investissement créateur d'emplois, développe les services publics, nourrit la croissance et donc améliore les recettes.

A ce titre on a besoin que la BPI joue un rôle plus effectif au service de l'emploi et de la création de richesse en territoire au moment par exemple où la BEI est fortement sollicitée.

Deuxième point :

« la mobilisation de moyens exceptionnels en faveur de l'emploi et de l'investissement. »

Dans sa dernière note de conjoncture, l'INSEE montre très clairement combien la

politique économique gouvernementale conduit sûrement et très directement le pays à la catastrophe. On comprend bien tout au long de la lecture de cette note de conjoncture qu'une « reprise différée » ne pourra s'amorcer qu'avec un changement de politique économique. Si le chemin suivi reste celui de l'austérité, de la baisse drastique de la dépense publique et sociale et d'une aide massive aux patrons (en France la part des dividendes est passée de 11,5 % à 29,2 % en 25 ans, source Insee, augmentation de 30 % au deuxième trimestre 2014) sans la moindre contre-partie pour l'emploi, les salaires et l'investissement, aucune amélioration n'est à attendre. Le pire n'est plus à craindre, il est en marche.

Les chiffres de L'INSEE font douter du réalisme du prochain budget construit sur une prévision de croissance à 1 % pour 2015. Or cette même note passe, les uns après les autres, l'ensemble des moteurs pour une relance économique effective : Ils sont tous à l'arrêt, en cale sèche. Les 40 milliards du « choc de compétitivité » pour les entreprises se traduiront par une baisse de l'investissement ! Idem pour l'emploi qui continuerait, sans changement de politique, à atteindre des niveaux historiques. Tout récemment, l'Unédic prévoit une augmentation de 150 000 chômeurs (catégorie A) d'ici fin 2015. Sans parler de la consommation des ménages totalement anémiée par cette politique qui ne sème que souffrances, inégalités et désolation.

Troisième point :

« Une répartition équilibrée des économies qui s'appuie sur un programme de réforme concernant l'ensemble des politiques publiques »

Plutôt qu'une répartition équilibrée c'est bien le saccage organisé du rôle et de la place de l'Etat en territoire, saccage complété par la réforme territoriale en cours et la prochaine revue des missions. Réformes qui se succèdent pour céder aux forces du capital et mettre en œuvre une conception libérale de la compétitivité. Il faut ainsi réduire la capacité d'intervention des citoyens en les éloignant des centres de décisions et mettre les territoires en compétition entre eux.

D'abord par l'assèchement de ces moyens d'intervention, via des milliers de suppressions d'emplois, (ex : DRFIP 13 ferme les services et La DGFIP envisage une réduction des plages d'ouverture au public... , Insee prévoit d'abandonner des travaux, Les directeurs des services déconcentrés des Douanes disent « en matière d'effectifs on est à l'os », idem pour les services du secrétariat du secrétariat général), via les réformes incessantes, les plans stratégiques,

les mutualisation des fonctions support et autres centres de services des ressources humaines. C'est le démantèlement de l'État déconcentré (RÉATE, ATE, MAP, revue des missions). C'est aussi la réorganisation du réseau de la Banque de France et des procédures de traitement du surendettement, privant cette institution de moyens pour accompagner les particuliers les plus fragilisés.

M. Macron, nous actons de vos engagements pris lors de la réunion du 25 septembre.

Réouverture de concertations sur le périmètre CCRF avec méthodologie et calendrier.

Consolidation des chaînes de commandements et du fonctionnement en réseau.

Nous y ajoutons notre demande de consolidation des moyens des services communs des laboratoires en lien avec les missions conjointes de la DGCCRF et des douanes.

Pour les négociations et concertations aux douanes, nous ne pouvons faire que le constat que les négociations et concertations s'enlisent notamment sur le dossier missions et que vous n'apportez aucune réponse en séance.

Par la dévalorisation de ses missions, notamment celles d'accueil et de contrôle d'expertise et d'aides à la prise de décisions (budget, trésor...), détruisant le réseau de la DGCCRF, des Douanes mais aussi celui de la DGFIP. Les citoyens de ce pays sont encouragés, de fait, à mépriser leurs administrations économiques et financières, notamment parce que la fiscalité est de plus en plus injuste (hausse de la TVA, des impôts locaux pesant toujours plus sur les ménages, affaiblissement de l'impôt sur le revenu impôt progressif donc le plus juste...) et que les conditions d'accueil sont de plus en plus insupportables (des heures et des heures d'attente). Les dégradations récentes de centres des finances publiques peuvent en attester nous devons nous interroger...

Ensuite par une politique salariale extrêmement régressive qu'il s'agisse, du gel du point d'indice, de la non reconnaissance des qualifications par la baisse incessante des moyens alloués aux plans de qualification. A ce titre, on demande de connaître le détail des mesures catégorielles nouvelles pour 2015 et l'état d'exécution pour 2014 (non-joint au documents CTM). Nous pouvons affirmer que les promesses faites par M. Moscovici sur la réduction des inégalités salariales n'ont pas été tenues (ex : enquêtes insee). Vous devez aussi nous répondre sur les dossiers du reclassement

B en A (réécriture du décret retoqué au Conseil d'État) ou dossier des arriérés de salaire en Zone ZUS, en attente de décisions ministérielles.

Toujours au titre des promesses non tenues, la cdisation voire la titularisation des non titulaires sont souvent obérées par la remise en cause des contrats ou par le licenciement (ex : ONP) ou par le refus d'ouverture de nouvelles cessions par emplois réservés, mesures qui sont pourtant possibles jusqu'en 2016.

Le malaise est grandissant, les salariés des ministères économiques et financiers et des établissements subissent depuis des années un recul de leur pouvoir d'achat et souffrent de ne plus pouvoir faire correctement leur travail malgré leur fort engagement pour le service public.

C'est aussi l'enlisement des négociations par faute de moyens budgétaires adossés au dossier sur l'égalité professionnelle ou de refus de concertations contradictoires sur l'organisation du travail sur le dossier « *risques psycho sociaux* ».

S'agissant du dossier Santé au travail :

25 juin 2014 : après 4 mois d'attente, les fédérations syndicales de Bercy, unies, obtiennent enfin un GT amiante dédié Tripode. Son relevé de conclusions, publié le 10 juillet 2014, acte plusieurs mesures positives :

- reconnaissance d'une exposition de type « *intermédiaire* » pour tous les agents du tripode ;

- « *accélération du processus de reconnaissance de l'imputabilité au service des maladies liées à l'amiante* » qui doit se traduire par une lettre des Ministres le confirmant, y compris pour les cancers du larynx et des ovaires, encore actuellement hors tableaux amiante. Un cas individuel de ce type sera traité en urgence ;

- pour les autres mesures annoncées par M. Ayrault, il est annoncé un travail sur la faisabilité de leur mise en œuvre.

C'est pourquoi nous demandons qu'avant le groupe de travail amiante du 3 novembre et du Comité de Pilotage du dossier Tripode promis avant la mi-décembre :

- les mesures annoncées soient mises en œuvre ;
- des échanges sur les mesures « *Ayrault* » permettent de dépasser la situation de blocage actuelle.

Enfin, nous le répétons, la solution la juste, la plus efficace et la plus simple serait le classement du Tripode en site amiante. Nous vous demandons de rendre un arbitrage positif, comme vos prédécesseurs à Bercy l'ont fait.

Les agents attendent de ce CTM des réponses concrètes à leur légitime revendications. Pour la CGT plusieurs rendez vous revendicatifs sont déjà lancés. Nous invitons le monde du travail à se rassembler et à se retrouver dans les rassemblements et manifestations le 16 octobre pour combattre les politiques d'austérité.